

En Suisse : luxe inconsideré du logement

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **61 (1973)**

Heft 10

PDF erstellt am: **11.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-273480>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La sclérose en plaques: que faire?

Atteint de la terrible maladie, encore si mal connue: la sclérose en plaques, un jeune malade de 27 ans s'écrit: "Malgré mon état, je ne peux pas me plaindre, car j'ai rencontré d'autres malades SP bien moins en forme que moi. Je jouis d'une assez grande autonomie et suis en mesure d'accomplir de façon indépendante de nombreux actes de la vie courante: m'habiller, me laver, manger et boire, utiliser divers appareils, etc. Tout cela je l'ai

appris... j'ai eu la chance et la volonté de pratiquer intensivement la rééducation. Je sais que bien d'autres patients ne peuvent profiter de cette rééducation qui les aiderait beaucoup, les possibilités sont encore trop restreintes. Combien j'espère que les lacunes existantes seront comblées. D'autres dans mon cas pourraient comme moi, vivre une existence plus sereine si les moyens leur en étaient donnés".



Photo Ch. Staehlin, Zurich

C'est pour donner ces moyens à tous ces autres, et ils sont nombreux, jeunes hommes et jeunes femmes spécialement atteints par la maladie que cette année 1973 est consacrée par la Société suisse de la Sclérose en Plaques (SSSP) et tous ceux qui veulent l'aider, à une campagne d'information et à la recherche des fonds nécessaires. N'est-il pas curieux que l'on parle si peu et que l'on fasse si peu — en regard d'autres maladies mieux connues: tuberculose, cancer, rhumatisme — pour lutter contre ce redoutable fléau qui frappe spécialement dans les pays les plus industrialisés, les classes d'âge les plus utiles (de 20 à 40 ans), d'une manière encore irréversible et particulièrement pénible? (5000 malades actuellement en Suisse).

Paralysie progressive des jambes

aux bras, de la vue, de la mâchoire et même parfois des différents organes, perte de la sensibilité supprimant toute défense contre les attaques extérieures, dépendance de plus en plus complète surchargeant le milieu du malade etc... etc., telle est généralement la terrible évolution du mal.

Il faudrait intensifier la recherche pour pouvoir trouver les remèdes capables de guérir enfin, et de prévenir cette implacable affection du système nerveux.

Il faut des centres spécialisés, des équipes d'assistants et de médecins pour soulager les familles, aider les malades à vivre et tenter, par différents moyens qui existent, d'enrayer l'évolution et d'aider les patients à acquiescer cette réadaptation qui leur permet au moins de vivre de façon supportable, parfois même d'améliorer

leur mobilité. Ces traitements nécessitent des chambres spécialement aménagées, un équipement particulier de physiothérapie, des ateliers de rattrapage, un bassin d'hydrothérapie, des possibilités d'équitation, l'exercice sur cheval améliorant beaucoup l'état de certains malades.

Or, nous n'avons actuellement en Suisse qu'un centre: la clinique Bellevue, à Montagna, qui n'est que partiellement équipée et, avec 50 lits pour malades SP, est débordée.

Il s'agit donc de l'aménager (extension de l'unité de traitement, construction d'une piscine, etc.) et de créer un deuxième centre prévu à Walerstadtberg en Suisse allemande.

Pour ces projets, la SSSP devrait disposer de fonds importants (sa part pour Walerstadtberg s'élève déjà à 400 000 francs). Elle compte, au cours de cette campagne 1973, sur la collaboration de tous pour l'aider à venir au but. Une vente d'insignes aura lieu en particulier au cours du mois d'octobre (ou novembre); nous la recommandons à nos lectrices. Mais pour répondre plus complètement au souhait de notre jeune malade, notre solidarité féminine ne pourrait-elle pas s'exercer encore plus activement et généreusement au sein de nos sociétés, de nos groupements, de différentes factions sympathiques (comme ces dames de Sion par exemple organisant une "journée bouillonn...") puisqu'il s'agit de la vie de nos sœurs, de nos frères, de nos enfants peut-être...

La SSSP a son secrétariat à la Forchstrasse 55, 8032 à Zurich, téléphone 01 34 99 30, et son Compte de chèque postal: SSP Zurich 80-8274. Un Secrétariat romand est à la disposition des malades, à Pro Infirmis, rue Richard II, Lausanne, téléphone (021) 23 37 37.

Simone Pierre

Le bouchon

Faisant partie de la catégorie des femmes toujours pressées, qui cumulent travail professionnel, enfants et ménage, je sais les drames que peuvent causer «ceux qui ont le temps». L'autre matin, alors que j'avais à faire un petit paiement à la poste et mon approvisionnement au magasin «libre service» avant d'aller travailler, je n'ai trouvé devant moi, au guichet postal, qu'un jeune retraité en train de régler sa facture d'électricité. «Tant mieux, me dis-je. Ce sera vite fait». Hélas, j'étais tombée sur un monsieur «qui avait tout son temps». Il commença par hésiter longuement à remettre son bulletin de versement à l'employé, puis s'accoua au comptoir, et ne sortit son argent qu'à la toute dernière minute, quand il ne peut plus faire autrement. Comme le fonctionnaire n'a pas l'air pressé non plus, cela promet... Eh bien, oui, mon bouchon est resté là un bon quart d'heure. Parce qu'il a soudain sorti de sa poche un prospectus de voyages en car postal qu'il avait trouvé dans sa boîte aux lettres. J'eus droit — que dis-je, nous eûmes droit, car entre temps, nos deux seules personnes avaient donné le jour à une puissante queue de ménagères en colère, qui s'étendaient du guichet à la porte principale du bureau postal — nous eûmes droit, donc, à une conversation entre les deux compères: «J'ai trouvé dans ma boîte, tout à fait par hasard croyez-moi, ce petit papier. Lisez-le donc!». Le préposé aux mandats lit tout le papier (quatre pages, en lignes serrées). «Vous avez lu?» — Oui — Parce que je m'intéressais à ce voyage-là, dans les Grisons... Il remonte le papier. Je sens mon poulx battre dans mes tempes. «Parce que je me suis laissé dire que le canton des Gri-

sons est un très beau canton, et qu'il faut le voir. Or est-ce que je pourrais bien obtenir tous les renseignements à ce sujet? Mais si vous pouvez me les donner vous-même...». Attendez un instant, je vais me renseigner. L'employé s'en va. Je consulte ma montre. Il me reste dix minutes pour faire mes courses et courir au travail. Je transpire déjà, d'énervement. J'en ai la colique. Derrière moi, ces dames commencent à s'agiter, reportant le poids de leur corps tantôt sur une jambe, tantôt sur l'autre. Mais l'homme au regard fixe n'a pas bougé d'un millimètre et ne s'est même pas retourné. Après moi le déluge... D'ailleurs il se croit toujours seul au guichet, par manque d'imagination probablement. L'employé reparait: «Mon chef n'est plus là (c'est vrai; je l'avais croisé en chemin: il avait la bouche pleine, et le devant de son paletot était parsemé de grosses miettes de croissants) mais vous pouvez vous adresser ici...». Il sort un autre prospectus, encore plus volumineux. Le bouchon considère l'adresse, d'un oeil morne. Va-t-il donc, de toute son existence, jamais eu besoin de se dépêcher? A sa place, j'aurais saisi le papier et j'aurais filé. Mais il paraît regretter de devoir quitter la Poste. Il repart des Grisons à cet homme si compréhensif qui lui sourit et semble vouloir lui consacrer sa matinée.

Quand je suis ressortie, j'ai failli renverser mon jeune retraité tant je courais. A la caisse du grand magasin, une gentille dame m'a laissé passer avant elle (je n'avais pourtant qu'un yoghourt de moins qu'elle), mais cela ne m'a pas empêchée d'arriver en retard à mon travail. Il me faudra bien encore quelques mois pour réapprendre à sourire à un retraité... L'Helvétie

En Suisse

Luxe inconsidéré du logement

Le Bureau fédéral de statistiques a publié récemment que la population domiciliée en Suisse avait augmenté de 1960 à 1970 de 5,4 à 6,3 millions, soit une augmentation de 17 % environ. Le nombre des logements est passé pendant la même période de 1,58 à 2,05 millions ce qui correspond à une croissance de 30 % environ. L'activité du secteur de la construction dépasserait donc largement l'accroissement de la population, ce qu'illustre, encore le fait que la densité d'occupation des logements s'est réduite pendant ces dix ans de 3,4 à 2,9 %. Ces constatations ont poussé certains économistes et journalistes à dénoncer le luxe inconsidéré de la Suisse.

Il y a logement et logement

Un bien-être croissant entraîne nécessairement des exigences nouvelles pour le logement comme dans d'autres domaines. A quoi, cette croissance peut-elle mener d'autre qu'à une utilisation accrue des biens et des services. Ce n'est pas là la seule raison de la diminution de la densité d'occupation des logements. L'évolution du mode de vie, le fait que les jeunes ou les personnes seules qui vivaient autrefois chez des parents veulent aujourd'hui disposer de leur propre logement est une autre raison. Comment recommander une cohabitation de générations différentes alors que l'espace dont on dispose s'amenuise constamment et que les pièces sont de plus en plus exigües? Si, faute de place, il faut superposer les lits des enfants, n'est-il pas évident qu'ils désireront prendre leur essor et s'isoler? Que penser d'appartements «familiaux» qui n'offrent même pas de vraie cuisine, mais une vague kitchenette accolée à la chambre commune. S'étonnera-t-on que la mère de famille s'y sente mal à l'aise et souffre de frustration? Il y a logement et logement. Qui veut comment la densité d'occupation des logements devrait prendre la peine de calculer la surface dont dispose chaque occupant. Mais là la statistique s'arrête.

Beaucoup de place contre son gré

Il faut constater aussi que ce que l'on qualifie de luxe et qui entraîne une diminution de la densité d'occupation est souvent dû à une situation imposée par les circonstances et souvent suivie à contre-cœur. Un couple d'âge mûr que les enfants ont quitté doit-il échanger son 5 pièces contre un 3 pièces exigü qui lui coûtera

beaucoup plus cher? L'entretien d'un petit appartement est peut-être plus facile, mais un déménagement implique souvent un éloignement plus ou moins grand de la ville. Et logé dans la verdure a un charme certain. Mais qui en a les moyens? Vivre à 10 ou 15 km. de la ville pour s'y retrouver dans des habitations-casernes semble être pure folie. Le temps perdu en déplacements — train ou autobus — engloutit tout le bénéfice d'une hypothétique réduction des heures de travail. Ainsi des personnes d'âge mûr logent souvent dans de grands appartements alors que des jeunes, tous motorisés, vont vivre hors de la ville où ils peuvent encore trouver à se loger selon leurs moyens. Parler de luxe, dans ce cas, semble peu raisonnable.

Des contraintes intolérables

L'avantage de disposer de plus de place à des conditions relativement avantageuses est souvent annulé par de sérieux inconvénients: la dépendance totale du locataire vis-à-vis de son propriétaire. Les nombreuses tentatives pour trouver des palliatifs aux abus en matière de location d'appartements prouvent que bien rares sont les locataires qui échappent à ces contraintes. Une enquête du Bureau fédéral pour la construction de logements démontre que la crainte de recevoir leur congé empêche de nombreux locataires à faire valoir leurs droits lors d'augmentations inconsidérées de loyers. Il existe toutefois une technique de défense: l'action solidaire de tous les locataires concernés. Elle a été effective surtout en Suisse romande et au Tessin, alors que la Suisse alémanique semble n'y être pas encore acquise. Le locataire de Suisse

alémanique accordera un plus grand prix à des relations agréables avec son propriétaire. Cela se comprend. Tout déménagement entraîne une foule de désagréments et des frais considérables ce qui incite le locataire à accepter une contrainte qu'il ne tolérerait pas si la situation était autre. Autrefois les salariés craignaient pour leur place de travail, aujourd'hui ce sont les locataires qui sont inquiets et se sentent pieds et poings liés à la merci de leur propriétaire.

Doit-il en être ainsi?

Il faut souhaiter que les locataires reprennent la situation bien en main, mais une protection légale renforcée n'y suffit pas. Pour que le locataire redevienne un partenaire valable sur le marché, il est indispensable que le nombre de logements disponibles, grâce à l'action de la Confédération augmente rapidement de 1 1/2 à 2 %. Dans le cas contraire, il est à craindre que l'on vienne à dire qu'un marché du logement basé sur la propriété privée n'a plus sa raison d'être. Il est incontestable qu'en temps de pénurie les dispositions légales du marché du logement, jouent en faveur des propriétaires plutôt que des locataires. Dans une société d'hommes libres, un tel état de choses ne devrait pas exister.

Fédération suisse des consommateurs

SUPERBA, EMBRU, ELITE, DUNLOPILLO.

les grandes marques ne sont pas chères!

visitez **DAMON-LITERIE**

Carouge, 9, rue des Moraines, tél. 42-68-88.

Ouvert de 14 à 19 h. et le samedi toute la journée. Stationnement privé.

Les PTT, les femmes et l'information

Les PTT voudraient semble-t-il rétablir l'équilibre d'antan. La situation actuelle est des plus angoissantes. Dans les grandes agglomérations mais aussi dans certaines petites villes, la pénurie de main d'œuvre est telle qu'une unique distribution par jour est seule à même d'éviter la catastrophe. Le problème de la distribution du samedi reste quand même entier.

Où sont les femmes?

Pendant la seconde guerre mondiale on a pu recruter, dans un temps record plusieurs centaines de femmes-facteurs. Aujourd'hui où l'on préconise le travail à temps partiel, il devrait être possible d'offrir aux femmes des conditions d'emploi et de travail attrayantes. L'idée que les femmes sont peu qualifiées pour distribuer le courrier relève de la fable. Peut-être, existe-t-il chez les facteurs des intérêts professionnels particuliers qui jouent encore leur rôle. Pourquoi sans cela un porte-parole des PTT trahirait-il le fait que les femmes-facteurs sont difficilement tolérées par leurs collègues masculins, qui vont jusqu'à les contrarier. Outre ce qu'il y a de déplaisant dans de telles réactions, on s'étonne que les syndicats ne s'emploient pas à créer une atmosphère plus compréhensive chez leurs adhérents. (A Genève — voir «Femmes suisses», de septembre, les Factrices sont nombreuses mais gagnent moins (120 francs) que les facteurs).

Maintenir les journaux

La Fédération des consommateurs est atterrée devant l'indifférence apparente, quoique inavouée, des PTT vis-à-vis des journaux. Il n'est pas satisfaisant de la radio ou de la télévision pour l'information courante. Pour le consommateur le fait de devoir se suffire des nouvelles limitées à des images télévisées plutôt que de puiser à la source d'informations variées et différenciées des journaux est un appauvrissement notoire. A cela s'ajoute que des institutions mono-

polisées, comme la radio et la télévision ne peuvent pas répondre à la multiplicité des opinions politiques. Certes les journaux ne disparaissent pas tous à la fois, mais le retard dans leur distribution par la poste n'encourage guère le lecteur à s'intéresser aux commentaires de nouvelles déjà dépassées. Le journal a l'avantage de présenter simultanément les nouvelles d'actualité et leur commentaire. Les télécommunications si rapides dans la transmission des nouvelles, ont rarement la possibilité de fournir les commentaires d'experts dans l'immédiat. La limitation de la distribution des journaux à 5 jours de la semaine et la réduction déjà pratiquée à une seule distribution par jour, lèsent manifestement les droits du citoyen et du consommateur à l'information.

S'il y avait au moins des cases postales

Après que les consommateurs se soient accoutumés lentement à payer de plus en plus cher des services, il ne semblerait pas exagéré de demander aux PTT, pour une fois, de prendre un nouvel élan et de prévoir la multiplication des cases postales. Des commerçants, des personnes exerçant une profession indépendante, des consommateurs qui reçoivent plus d'un journal auraient un intérêt marqué à disposer de cases postales gratuites qui seraient desservies aussi le samedi. Dans ce cas on pourrait vraiment discuter d'une distribution sélective.

Fédération suisse des consommateurs

Pour le beau trouffeu...

LA LINIERE

3 RUE DU RHONE - GENEVE

Pour le joli cadeau